

Une directive européenne pour prévenir les blessures et les infections chez les professionnels de santé

Les ministres européens de l'Emploi et des Affaires sociales viennent d'adopter une directive « visant à prévenir les blessures et les infections causées, chez les professionnels de la santé, par des objets tranchants, notamment par des piqûres d'aiguille ». Ces blessures causeraient, dans l'Union européenne, un million de blessures chaque année, susceptibles d'accroître les taux d'infections mortelles telles que le sida ou l'hépatite